



CES APPAREILS BIEN VUS PAR LE DPE

LES 4 CONSEILS POUR PASSER AU VERT

1

CHOISIR LE CHAUFFAGE PARFAIT

Le cœur d'une installation de chauffage central est sa chaudière. Aujourd'hui, et pour quelques temps encore, le seul modèle qui subsiste est la chaudière à condensation.

33 % D'ÉCONOMIE

Pour une installation au gaz, changer une chaudière vétuste par un modèle à condensation, complété par une programmation efficace, est un investissement pertinent qui permet d'espérer un tiers de réduction des consommations.

LE MOUTON NOIR

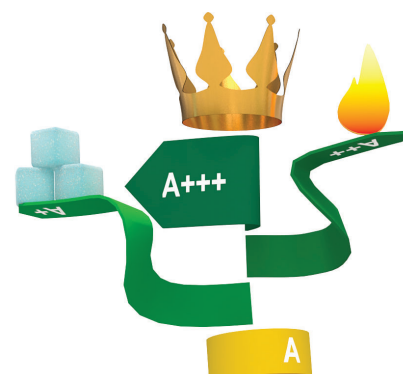
Le fioul est mal vu et même un changement de chaudière vous fait dépendre de l'évolution du prix de cette énergie.

LA MÉTHODE BIEN VUE

Une autre piste consiste à remplacer l'énergie d'origine par une autre, renouvelable de préférence, avec le bois en vedette. L'efficacité énergétique de l'installation n'est pas améliorée, les contraintes d'exploitation peuvent être plus importantes, mais l'impact sur les émissions de GES est réel. La note du DPE s'en ressent.

L'INSTALLATION IDÉALE

La pompe à chaleur (PAC), en chauffage principal autonome ou en relève de chaudière, voilà la piste préférée par les pros. **La PAC n'est assistée par la chaudière que pendant les périodes de grand froid.** Ce procédé coche de nombreuses cases favorables pour le DPE (énergie électrique, renouvelable, rendement, régulation, ...). Il est à étudier sérieusement lorsqu'il faut revoir entièrement l'installation de chauffage, particulièrement en construction individuelle, si possible avec jardin, pour étudier les solutions en géothermie de surface. Attention, le budget peut s'avérer conséquent et le dimensionnement de l'installation est différent de celui d'un chauffage central. En clair, il faut souvent tout refaire.



LE SAVIEZ-VOUS

Chauffé pas chauffé, ça change tout

Le diagnostiqueur relève les surfaces chauffées et non chauffées de la maison. Par exemple si de l'autre côté d'un mur vous avez un garage qui n'est pas chauffé ... c'est moins de dépenses mais il faut aussi considérer ce mur à déperditions thermiques comme s'il donnait vers l'extérieur ainsi que la surface des murs et la toiture du garage... Alors que faire ? Si vous chauffez votre garage, votre dépense énergétique est plus importante et votre note au DPE plus faible. Tout dépend donc du chauffage.



2

AJOUTER UN CHAUFFAGE D'APPOINT... RENOUVELABLE

LE BOIS, C'EST LE CHOUCHOU

Un chauffage d'appoint est bien vu par le DPE. Attention pas n'importe lequel ! Pas le petit soufflant électrique ou le poêle à fioul.

En revanche, le chauffage à bois de type foyer fermé ou poêle peut être valorisé par le DPE.

En effet, le moteur de calcul de celui-ci considère que le chauffage d'appoint au bois peut être utilisé en intersaison, éviter de mettre en route l'installation principale et faire économiser jusqu'au quart de la consommation. Notez que le DPE ne prend en compte que la présence d'un chauffage secondaire au bois, pas son rendement type Flamme Verte, ni la réalité de son fonctionnement.

UN PETIT AIR DE PAC RÉVERSIBLE

On l'a dit, la pompe à chaleur est bien vue ! Même les réversibles air/air, une climatisation, qui peut chauffer l'hiver autant que rafraîchir l'été en appoint dans une pièce.

3

LA BOTTE SECRÈTE : L'INTERMITTENCE

LE FACTEUR CLÉ !

Le facteur d'intermittence est un calcul très efficace pour faire monter dans le vert votre résultat DPE. Plus son chiffre est petit, plus votre note grimpe car la consommation est réduite. En effet, selon le comportement des occupants, leurs habitudes, des sondes, etc... le chauffage est coupé quelques heures, rallumé etc..

LE PLUS « INTELLIGENT » DES SYSTÈMES

Pour un chauffage central, le meilleur score est atteint pour un bâtiment à faible inertie chauffé par des radiateurs, avec un thermostat programmable principal, relayé par des robinets thermostatiques. **En revanche, dans un bâtiment à forte inertie, c'est plutôt les systèmes à air soufflé, pièce par pièce, qui s'en sortent le mieux.** L'idéal est, dans tous les cas, un système de chauffage à air soufflé, à régulation pièce par pièce, avec un minimum de température et une détection de présence.

4

CÔTÉ PRODUCTION D'EAU CHAUDE, VIVE L'HYBRIDE

UN CALCUL FORFAITAIRE

La production d'eau chaude sanitaire (ECS) est un poste de dépense énergétique emblématique de la méthode de calcul.

Car elle est basée sur la surface habitable et le taux d'occupation, pas sur un nombre d'occupants, même arbitraire.

Ainsi, pour améliorer la note au DPE, inutile de prendre des demi-douches. C'est le système de production d'eau chaude qui compte. Les équipements classiques, comme la chaudière principale ou le ballon électrique, sont pénalisés. A l'inverse, les chauffe-eau solaires ou thermodynamiques sont valorisés. A condition de se rappeler que l'énergie calculée pour l'ECS est bien moindre que celle du chauffage. Remplacer le système de production compte finalement assez peu.



ET SI VOUS CHANGIEZ TOUT ?

FICHE TRAVAUX

POSE D'UNE POMPE À CHALEUR

Comme son nom l'indique la PAC « pompe » les calories contenues dans l'air (aérothermique), dans la terre ou l'eau du sol (géothermique) pour les ressortir à l'intérieur de la maison soit en chauffant l'air, soit en chauffant de l'eau.

Le mécanisme passe par des systèmes de fluide frigorigène, compresseurs et évaporateurs. En général il peut fonctionner dans l'autre sens, capter la chaleur de la maison l'été et la sortir. Selon les systèmes, les aides de l'état peuvent varier de quelques euros (aérothermiques) à près de 15 000 euros pour une pac géothermique ! Les pac les plus performantes peuvent chauffer une maison et son eau sanitaire. Les moins performantes (Air/air) « verdiront » quand même votre DPE car elles apporteront de l'aide au chauffage principal en demi-saison.





A RÉALISER VOUS-MÊME AVANT UN DIAGNOSTIC

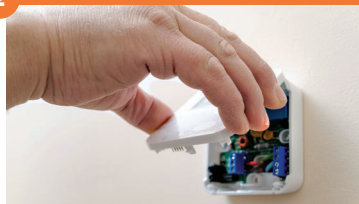
Voici 3 actions faciles à faire soi-même pour maintenir sa maison à une lettre supérieure.

1 ISOLER LES TUYAUX



D'aucuns prétendent que ne pas emmailloter les tuyaux de chauffage en sortie de chaudière coûterait près de 150 € par an. Il existe plusieurs modèles d'isolant : mousse polyéthylène, élastomère ou laine minérale. Ils sont plus ou moins souples et en général fendus pour y glisser les tubes.

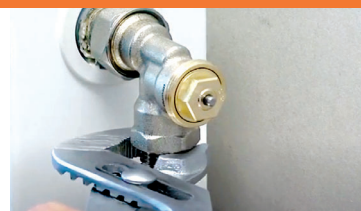
2 POSER UN THERMOSTAT D'AMBIANCE



Le lieu choisi pour le thermostat est une pièce de vie à 1 m50 du sol, assez éloigné des fenêtres ou des portes (plus d'un mètre). Le socle du thermostat programmable est démonté et c'est lui qui est posé au mur pour repérer les points de perçage. Les trous sont chevillés et le socle vissé. Ce thermostat est à pile. Il est relié à la chaudière par onde radio.

Côté chaudière il faut tirer deux câbles reliant le bornier TA (thermostat d'ambiance) de l'appareil jusqu'au récepteur de thermostat. Cet appareil fonctionnant à pile peut ainsi recevoir les ordres du thermostat d'ambiance et couper soit le brûleur, soit le distributeur de la chaudière.

3 POSER DES ROBINETS THERMOSTATIQUES



Après avoir fermé tous les radiateurs en haut de celui concerné par la pose du robinet, le démontage commence avec deux clés à molette sans oublier une bassine. Le vieux robinet classique est retiré et son filetage nettoyé.

Le filetage est griffé, nappé de pâte d'étanchéité et enroulé de filasse à joint dans le sens des aiguilles d'une montre. Le tout est à nouveau nappé de pâte.

Le robinet thermostatique sans sa tête est vissé au radiateur. Il faut rajouter de l'eau à partir de la chaudière pour remettre le circuit sous pression. Les radiateurs sont rouverts et purgés. Source COMAP.

ON NE NOUS DIT PAS TOUT :

LE VRAI COÛT DE L'ÉNERGIE

La nouvelle réglementation, DPE comme RE 2020, laisse perplexes bon nombre d'acteurs du bâtiment. Tout se joue sur la prise en compte, dans les calculs, de l'énergie finale ou de l'énergie primaire. La première reflète au plus près la consommation réelle en tenant compte du transport de l'énergie ! Ainsi vous pouvez avoir une énergie primaire très compétitive, comme l'électricité, mais qui flambe en calcul de l'énergie finale car il faut multiplier le résultat par 2,3 ! En clair on considère qu'il y a beaucoup de pertes de watts dans les transports et que pour 1 watt consommé on en a dépensé en réalité 2,3. Prendre en compte l'énergie primaire dans les calculs du DPE plutôt que l'autre permet donc de ne pas pénaliser l'électricité. La cause est entendue en ajoutant l'argument du gaz à effet de serre, catastrophique pour le gaz et le fioul, excellent pour l'électricité, du moins en France grâce à la production nucléaire qui est décarbonnée.



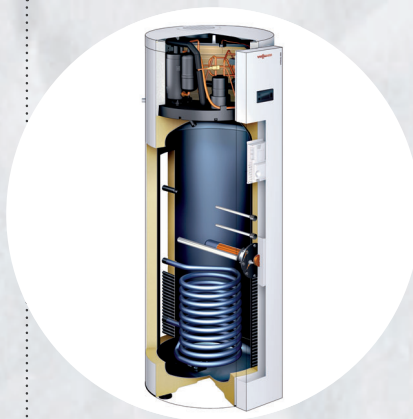
**ET
SI VOUS
CHANGIEZ
TOUT ?**

FICHE TRAVAUX

POSE D'UN CUMULUS VERTICAL THERMODYNAMIQUE HYBRIDE

Ce chauffe-eau thermodynamique-solaire associe plusieurs systèmes de récupération de chaleur qui se relaient. Le premier c'est celui du panneau solaire (à capteur thermique ou atmosphérique) qui capte les calories sur le toit et les redirige vers le ballon. En cas de faiblesse des apports la mini pompe à chaleur (PAC) aérothermique (air/eau) contenue dans le ballon thermodynamique prend le relai.

La PAC peut aussi être raccordée au module d'extraction de la VMC, afin de récupérer les calories sur l'air extrait de la salle de bains, des WC et de la cuisine. Enfin, une résistance électrique d'appoint intégrée au ballon, d'une puissance de 1,5 à 3 kW, prend le relais automatiquement, quand l'apport de la PAC ou du panneau solaire ne suffit plus. L'appoint peut aussi être apporté par l'appareil de chauffage (chaudière, PAC).



ROCKET



**BOIS &
AGGLOMÉRÉS**



Acier zingué blanc
Tête fraisée TX - PZ



Acier bichromaté
Tête fraisée TX - PZ



Acier zingué blanc
Tête ronde TX



**BOIS &
AGGLOMÉRÉS**

Acier inoxydable A2
Tête fraisée TX
Tête fraisée PZ



TIREFOND

Acier bichromaté
Tête hexagonale
Acier zingué blanc
TH - empreinte TX



CHARPENTE

Acier zingué blanc
Tête fraisée TX
Tête plate large TX



TERRASSE

Acier inoxydable A2
Tête fraisée TX



PEINTURE

Acier revêtu noir / Acier bichromaté
Acier inoxydable A2
Tête cylindrique TX



PARQUET

Acier zingué blanc
Tête fraisée TX



Tous nos produits sont certifiés*
CE EN 14592+A1 2012

* Utilisation pour les structures portantes en bois (exceptés pour peinture et parquet)

08350 THELONNE - FRANCE

www.rocket.eu

E-mail : contact@vynex.fr \ Téléphone : 03 24 54 59 56 \ Fax : 03 24 54 69 67

Suivez nous sur :

